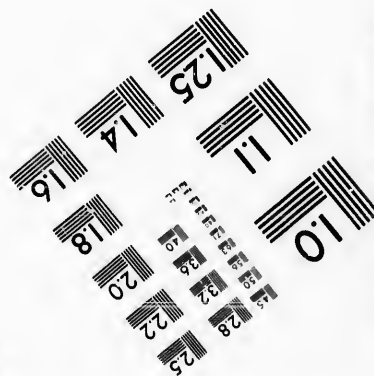
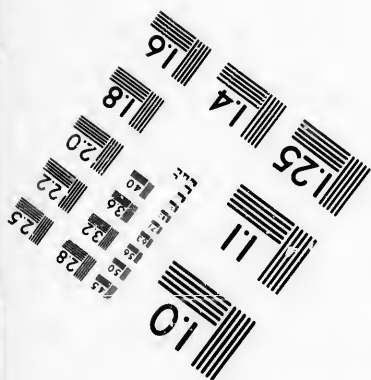
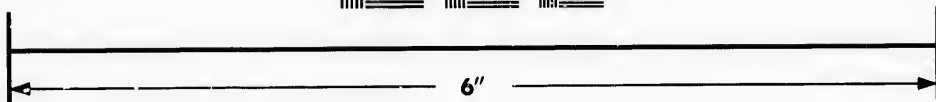
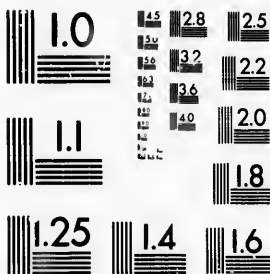


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 28 25
16 32 22
18 36 20
11.8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

11
01
05
57

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:
- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

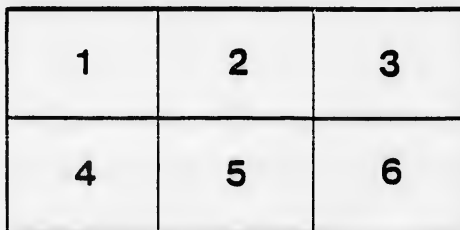
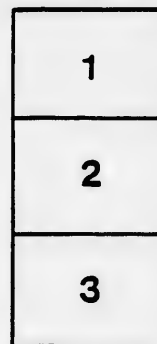
Musée du Château Ramezay,
Montréal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Musée du Château Ramezay,
Montréal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
modifier
une
page

grata
o

pelure,
à

32X

1880

1890

NOTRE-DAME
DE MALONE

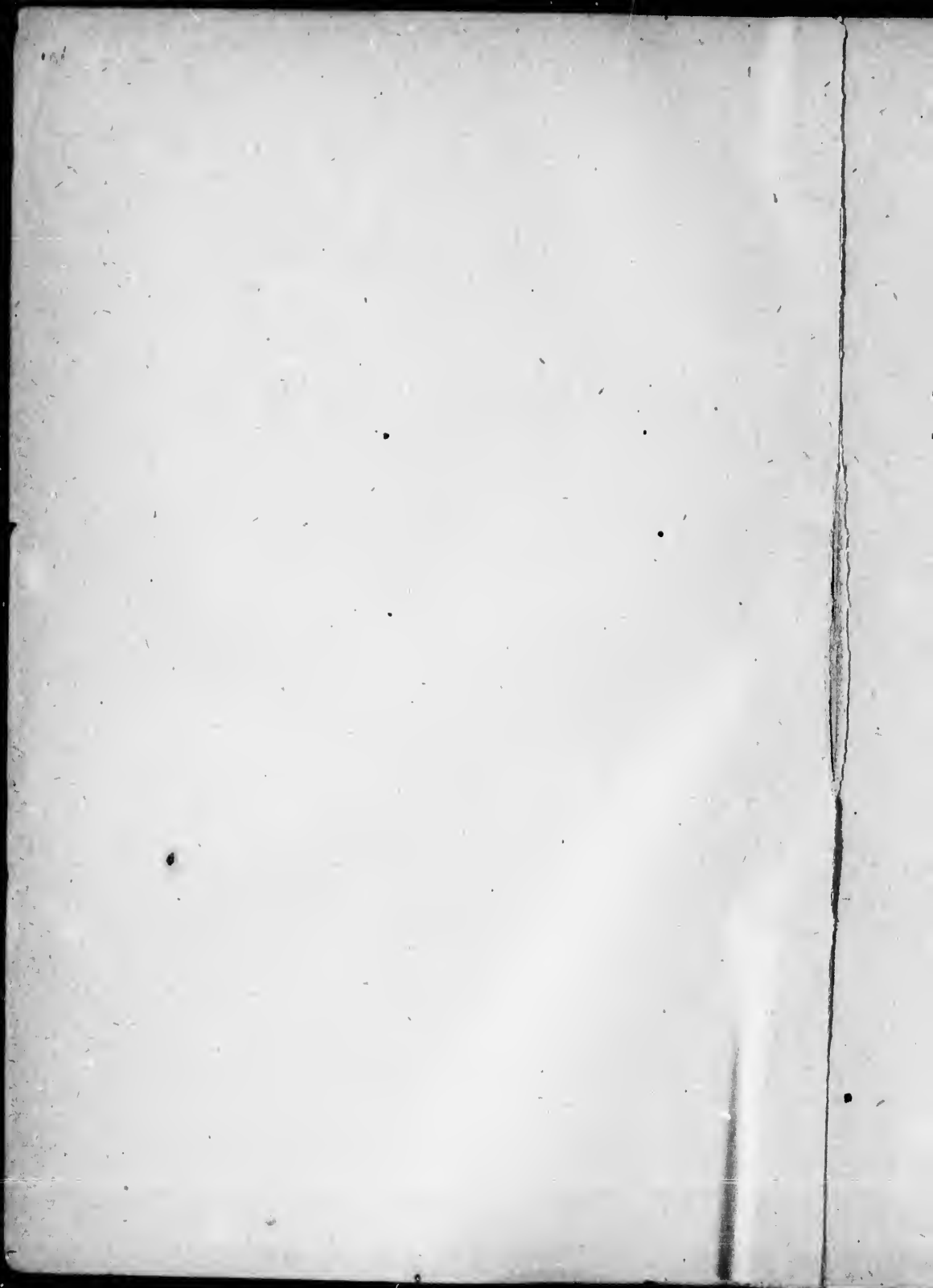
N. Y.

—◆◆◆—
EXTRAIT DE LA REVUE DE MONTRÉAL.
—◆◆◆—

MONTRÉAL
CHAPLEAU & LAVIGNE, IMPRIMEURS,
223, RUE NOTRE-DAME.







NOTRE-DAME
DE MALONE

N. Y.

EXTRAIT DE LA REVUE DE MONTRÉAL.

MONTRÉAL
CHAPLEAU & LAVIGNE, IMPRIMEURS,
223 RUE NOTRE-DAME.

MEMORANDUM

TO THE DIRECTOR

V
j
f
l
c

r
c
c
t

C
a
-
c
v
t
h
l
h
P
d
e
d

NOTRE-DAME DE MALONE

I

Au centre de Malone (1),—ville aux gracieuses collines, aux voies larges, aux grands arbres, aux résidences princières, aux jardins fleuris,—s'élève avec orgueil, dans un vert bocage, en face d'un parc planté de beaux érables, d'ormes et de tilleuls, l'église canadienne, Notre-Dame de Malone, qui couvre de son ombre protectrice la blanche maison du pasteur.

Sans doute, Notre-Dame de Malone n'est pas un monument, mais elle est très convenable, et si, d'un côté, les généreux Canadiens de cette ville ne pouvaient faire moins pour le Dieu caché qui daignait venir dresser sa tente au milieu des leurs, et habiter parmi eux, ils ne pouvaient, de l'autre, faire davantage.

Du reste, comme cette église n'est pas encore revêtue des ornements que son style comporte, la description que nous allons en faire paraîtra nécessairement incomplète.

(1) Malone, situé au nord de l'Etat de New-York, à dix milles de la frontière canadienne, compte 4400 habitants et 880 familles ; il y a 40 ans, on n'y trouvait, d'après les souvenirs de ceux qui vinrent s'y établir alors, que 500 habitants et 80 à 90 maisons. Cette ville, assise sur de gracieuses collines, se blottit, comme dans un nid de riche feuillage, sur les deux rives abaissées de la rivière Salmon, protégée de trois côtés, à l'est, à l'ouest et au sud, par des hauteurs couvertes de gazon, qui ne manqueront pas d'être bientôt envahies par le flot de la population toujours croissant. Malone possède une belle académie, huit écoles de district, 2 journaux hebdomadaires, le *Franklin Gazette* et le *Malone Palladium*, une cour de justice, une prison, un grand nombre d'avocats, 9 médecins, dont un, qui n'est pas le moins recommandable, est

Notre-Dame de Malone est gothique, avec style de l'architecture ogivale secondaire; la façade est du XIII^e siècle. Six pilastres, remplissant le rôle de contreforts, s'élèvent de la base jusqu'au fronton; les quatre pilastres internes forment les côtés des trois portes, et les deux extrêmes sont surmontés chacun d'un clocheton. De chaque côté des portes latérales s'ouvre une fenêtre svelte et élancée. Les pilastres de la grande porte, qui doivent être convertis en faisceau de colonnettes et s'élever au-dessus du tympan de la porte centrale, encadrent la grande fenêtre, destinée à recevoir un balcon et divisée en plusieurs légers meneaux; ces meneaux sont surmontés de trèfles posés gracieusement les uns au-dessus des autres. La porte principale est couronnée d'un tympan composé d'arcades ogivales, la fenêtre, d'une rosace; et le fronton, flanqué de ses deux clochetons, porte fièrement dans les airs la croix qui fait la honte des protestants et le scandale des gentils (1). Les trois ouvertures, non closes, que nous venons de mentionner, conduisent sous le vestibule ayant également trois portes par où l'on entre dans le lieu saint.

canadien-français, J. A. Cardinal, élève gradué, avec grande distinction, à l'université Laval.

Ajoutons 2 banques, 3 compagnies d'assurance, 40 à 50 magasins, 4 grands hôtels, des boutiques de tous genres, des fonderies, et, ce qui constitue la principale richesse industrielle de cette ville, beaucoup de fabriques de draps et de tanneries, surtout de tanneries.

Il y a 7 églises, dont 2 sont catholiques: Notre-Dame, qui est celle des Canadiens, et Saint-Joseph des Irlandais. L'église Saint-Joseph, bâtie sur une haute colline, dans un des plus beaux quartiers de Malone, a été commencée en 1871 par M. l'abbé J. Sherry. La même année on en posa la pierre angulaire. On fait encore l'office divin dans le soubassement, en attendant que l'intérieur du corps principal soit terminé. Le corps de cette église a 98 pieds sur 36; le sanctuaire, 25 sur 29; les deux côtés de la tour 18 sur 16; la tour, 17 sur 17.

L'intérieur en est très beau.

Les travaux sont poussés activement sous l'habile direction du curé, M. W. Rossiter.

Avant Notre-Dame et Saint-Joseph, il y a eu deux églises catholiques à Malone, la première bâtie par M. l'abbé McCabe, et la seconde par M. l'abbé Thèves, missionnaire français.

(1) Les protestants remplacent très souvent la croix qui brille au sommet des églises catholiques par une girouette, éloquent emblème de l'inanité de leur symbole et des continuelles variations de leurs doctrines.

L'intérieur de Notre-Dame n'est pas achevé ; il y manque plusieurs détails de sculpture et de peinture, mais les proportions de l'ensemble, les divisions et les lignes principales offrent déjà un beau coup d'œil. Ce sera un chef-d'œuvre d'art religieux auquel on ne trouvera rien de comparable dans le diocèse d'Ogdensburg. Le corps de l'enceinte se compose de la grande nef et de ses collatéraux, ceux-ci se terminant à l'entrée du sanctuaire par un mur droit où s'appuient deux autels. La grande nef, dont le prolongement forme le sanctuaire, est entourée de nombreuses colonnes sveltes, dont les chapiteaux donnent naissance à des faisceaux de nervures irradiant sous la voûte légère, pour la soutenir et en rompre agréablement la monotonie. La nécessité a fait ajouter un jubé qui, par une heureuse disposition, forme au corps de l'enceinte une gracieuse ceinture. L'autel se dresse majestueux sur le fond droit du sanctuaire. Le plan du sanctuaire s'étend au-dessus de celui du chœur, et l'autel, élevé de trois degrés, domine l'un et l'autre. Le tombeau est creux et repose sur une série de colonnettes, tandis que le haut de l'autel est appuyé sur trois gradins fuyants, et composé d'une suite de niches aux frontons aigus et garnis de petits clochetons. Toutes ces lignes imposantes s'harmonisent heureusement avec le fond, qui se compose de trois grands panneaux surmontés d'ogives trilobées, servant comme de cadres à trois belles statues, celle de la bienheureuse vierge Marie, patronne de l'église canadienne, au centre, celle de saint Joseph, patron de l'église universelle, à droite, et à gauche, celle de saint Jean-Baptiste, patron de la grande famille canadienne. Sept grandes lancettes percées de chaque côté éclairent d'une douce lumière toutes les parties de ce temple, qui fait le plus grand honneur et à l'architecte, — lequel n'est autre que le pasteur même, — et aux Canadiens qui lui ont prêté un généreux concours.

Telle est Notre-Dame de Malone.

Elle est là, debout, sur sa haute colline, au milieu de ses enfants, qui se sont groupés autour d'elle et la ceignent comme d'une couronne. Ce n'est pas une figure que nous employons à plaisir ; car les quatre cent cinquante familles canadiennes qui habitent Malone, un peu dispersées au cœur même de la ville, forment pourtant, vers les extrémités, des groupes distincts dans lesquels n'a pénétré jusqu'ici que très peu l'élément étranger : c'est le *Flat*, à l'est ; la *French Hill*, au sud ; au sud-ouest, le *Dépot* ; au nord, la *Plaine*. Tous ces groupes se trouvent à prox-

imité, presque à l'ombre de Notre-Dame, à l'exception de la *Plaine*, qui en est cependant encore assez rapprochée pour que tous ses habitants aient à Notre-Dame un accès des plus faciles.

II

CRÉATION DE NOTRE-DAME DE MALONE.

Nous n'avons vu jusqu'ici de Notre-Dame de Malone que l'aspect physique ou matériel. On conçoit que ce n'est ni le plus noble, ni le plus éloquent. C'est sous son aspect moral et religieux qu'il faut la montrer, pour l'honneur du pasteur et des ouailles, pour l'édification et l'encouragement des fidèles, en particulier des Canadiens, qu'ils soient au Canada ou dans les Etats-Unis.

Pour annoncer ce nouveau point de vue, nous avons employé le mot *création*,—un peu ambitieux peut-être pour un titre,—mais c'est à dessein. Il rend notre idée ; car, en général, aux Etats-Unis, on ne construit pas une église catholique comme au Canada, avec le puissant secours de la loi ; on n'y trouve pas une paroisse toute formée ou déjà prête à recevoir l'existence. Oh ! non. Là, le prêtre est seul, seul avec son énergie, son courage et sa confiance en Dieu, comme dans le désert. Il faut qu'il frappe le sol, qu'il le creuse, le travaille, non seulement au physique mais encore au moral, pour en faire sortir, à la sueur de son front, une église et des fidèles. Or, Dieu sait comme le sol étranger est ingrat, et comme celui des âmes, longtemps négligé, se dessèche et s'endurcit !

Oui, c'est bien ainsi, en plein désert, sur un sol rebelle, au milieu des ronces et des épines, que l'homme de Dieu vient mettre le pied, pour faire sortir du néant, avec les pierres sacrées du temple, une moisson de héros.

N'est-ce pas là une création ?

Or, ce qu'on peut dire en général de la plupart, de la presque totalité des paroisses canadiennes des Etats-Unis, on doit le dire *a fortiori* de celle de Notre-Dame de Malone : ça été une création.

En effet, nul champ n'avait été plus longtemps négligé, plus entièrement abandonné aux opérations ténébreuses de « l'homme

ennemi » qui étouffe la bonne semence ; nul bercail plus exposé à la fureur des loups ; nul groupe, en un mot, dans lequel « l'adversaire » des hommes par excellence, le « lion rugissant », n'avait fait plus de victimes. On s'en convaincra facilement si l'on considère que la population canadienne du nord de l'Etat de New-York, une des premières à émigrer du Canada, fut cependant une des dernières à recevoir les secours religieux dont elle avait tant besoin. Il en est résulté qu'elle s'est plus qu'ailleurs mêlée à la population protestante, qu'elle en a pris plus facilement la langue, les idées et les mœurs, ou, si elle est restée isolée, qu'elle a cédé bien vite aux instincts pervers de la nature et roulé misérablement dans l'abîme de l'ignorance et de la dégradation. Or, parmi tous ces groupes infortunés se distinguait tristement celui de Malone, au point qu'il était considéré comme un type du genre, et s'agissait-il de donner une idée de la misère morale de quelqu'une des populations canadiennes de cette vaste région, on l'assimilait plus ou moins à celle de Malone, et... *basta!* Mais Dieu eut pitié de cette multitude : *misertus est super eos, quia erant sicut oves non habentes pastorem.*

Pas plus tard qu'en 1865, il inspirait à un prêtre savant et zélé, l'abbé J. B. Legrand, successivement professeur de philosophie à Bruges, missionnaire au diocèse de Chartres, supérieur de l'orphelinat de Vigna Pia, à Rome, la généreuse pensée de se consacrer aux missions de l'Amérique (1). Prompt à obéir, il traverse l'Océan en 1865, se rend à Albany, se présente au « Maître de la moisson, » avec ces paroles sur les lèvres :

— Me voici, envoyez-moi : *Ecce adsum, mitte me.*

Il fut en effet envoyé au Corbeau et chargé en même temps de Centreville et de ses annexes. C'était une mission immense, abandonnée depuis longtemps. En six mois, il réussit à la relever et à la rattacher au divin Maître. L'évêque d'Albany ayant eu

(1) M. Legrand naquit à Tourcoing, France, département du Nord, le 24 juin 1824, fête de saint Jean-Baptiste, dont il porte le nom. Il fit son cours classique à Saint-Omer et son cours de théologie à Bruges, où il fut ordonné prêtre en décembre 1847, et enseigna la philosophie pendant quatre ans. Après avoir étudié le droit canon à Rome, il entra comme missionnaire dans le diocèse de Chartres, qu'il quitta au bout de trois ans pour devenir supérieur de l'orphelinat de Vigna Pia, à Rome. Deux ans après, atteint des fièvres romaines, il rentra en France pour se rétablir, et se voua aux missions de l'Amérique.

connaissance de ses succès, le supplia d'aller évangéliser Keeseville et Ausable Forks, où se trouvaient environ 700 familles canadiennes-françaises, dispersées sur une étendue de 30 milles carrés. Au bout de trois ans, Ausable Forks ayant été détaché de Keeseville, le champ du zélé missionnaire, déjà beaucoup amélioré, était devenu trop étroit. Lui-même le sentait comme tout autre. Souvent, livré à ses réflexions, il contemplait le vaste pays qui composait alors le diocèse d'Albany, cherchait les établissements canadiens, allait et revenait de l'un à l'autre, pour voir quel était le plus délaissé et par conséquent le plus digne de son choix.

Ses regards s'arrêtèrent sur Malone, dont il connaissait déjà et les misères et la réputation. C'est là que j'irai, se dit-il à lui-même, si Dieu le veut; puis, se rendant bientôt auprès de son évêque, il lui découvrit ses pensées et son dessein.

— Monseigneur, ajouta-t-il, Dieu m'a donné la santé et les forces, envoyez-moi à Malone.

L'évêque eut beau lui représenter la pauvreté des habitants de cette localité, et leurs tristes dispositions, lui mettre sous les yeux les difficultés presque insurmontables qu'il aurait à rencontrer, le missionnaire persista, supplia, fit tant qu'il obtint sa mission; et il arrivait plein d'ardeur à Malone le 29 novembre 1868.

Il se dirigea naturellement vers la maison du curé, qui était M. J. Sherry, aujourd'hui curé de Clayton, Rosière et cap Vincent, N. Y. Ce bon prêtre, désolé de l'apathie de la presque totalité des Canadiens de sa paroisse, avait toujours désiré l'arrivée d'un prêtre français et l'érection d'une paroisse canadienne-française à Malone. Il s'empessa donc de convoquer à son presbytère les principaux Canadiens-français de la ville, tous ceux qui étaient demeurés fidèles et qui avaient des bancs dans son église. C'était du nouveau, à Malone, quelque chose d'inattendu que la présence d'un prêtre français exclusivement dévoué aux Canadiens. Pour des gens qui n'alléguaient d'autre prétexte de s'éloigner de l'église, que celui de la langue et de la nationalité étrangère, c'était une bonne fortune, une grâce d'en haut, un signe de miséricorde et d'espérance. Eh bien, malgré tout cela, combien croyez-vous qu'il s'en trouva pour accueillir le pasteur que Dieu leur envoyait? Douze, oui, douze Canadiens sur environ 550 familles canadiennes que contenait alors la vaste mission de Malone!

M. Legrand ne pouvait s'étonner de rien, puisqu'il s'attendait à tout ; et comme la foi qui transporte les montagnes était bien établie au fond de son âme, il n'eut pas besoin, comme le héros de Virgile devant ses quelques compagnons échappés du naufrage, de feindre l'espérance (1). Cette espérance, il l'avait : ceux-ci aujourd'hui, se dit-il, les autres demain.

Donc, sans faire aucune allusion ni montrer le moindre étonnement, le nouveau missionnaire s'adressa aux douze élus, tout comme s'ils eussent été seuls en Israël, leur fit connaître l'objet de sa mission, ses projets, et il termina ainsi :

« Mes amis, je ne suis point venu vous demander de l'argent, ni un ménage, ni un cheval ou une voiture, puisque j'ai déjà tous ces objets, qui seront ici demain. Je vous laisserai cependant l'honneur et le mérite de faire votre part : si vous le voulez bien, fournissez-moi un petit logement, le plus humble possible, qui ne vous coûte pas plus de cinq à six dollars par mois ; soit, soixante-douze dollars par année, répartis sur plus de 550 familles. Eh bien ! qu'en pensez-vous, mes braves ? »

La réponse se fit attendre un peu ; on hésitait. On trouvait M. le curé bien généreux... Mais l'argent était rare... les temps étaient durs... On connaissait bien des gens qui ne pourraient ou ne voudraient rien donner... Bref, si M. le curé voulait louer une maison, il en était bien libre ; mais il ne devait point compter sur l'aide des Canadiens de Malone.

— Très bien, répondit le nouveau curé, je me logerai moi-même ; je suis venu à Malone pour y rester, et j'y resterai.

En effet, dès le lendemain, après avoir visité rapidement les divers quartiers de la ville, il se décida, non plus à louer, mais à acheter une maison, à l'est du Parc, et comme si déjà l'œuvre eût paru devoir se faire par enchantement, il en convertit tout de suite une partie en chapelle. C'est là qu'il disait la messe sur semaine et qu'il entendait les confessions ; le dimanche, l'office se faisait à Saint-Joseph des Irlandais : messe et vêpres solennelles avec sermon le matin et le soir.

On venait, petit à petit... on venait, et le curé marchait de l'avant.

Il songeait à bâtir une église, et en effet dès la fin de l'hiver, au mois de mars 1769, il achetait un vaste terrain, sur lequel,

(1) *Spem vultu simulat...* Enéid. I. 209.

dans sa pensée, malgré tant d'apparences contraires, devait s'élever bientôt Notre-Dame de Malone.

Le zèle a de ces élans quelquefois qui sont folie aux yeux des hommes et sagesse aux yeux de Dieu. M. Legrand était fou aux yeux des hommes, aux yeux des Canadiens, des Irlandais et même des Yankees.

— Peut-on se lancer ainsi dans une telle entreprise, se disait-on les uns aux autres... Mais le Père Legrand—c'est le titre que l'on donne souvent ici tout aussi bien au prêtre séculier qu'au religieux—mais le Père Legrand ne calcule donc point !... Qui va payer ce terrain ? Qui va bâtir cette église ? Les Canadiens sont trop indifférents à tout cela, pour y mettre un sou ; et fussent-ils le mieux disposés du monde, ils sont trop chiches, les Canadiens, et trop pauvres, en un mot trop gueux pour bâtir une église. Il n'y eut pas jusqu'à certains prêtres qui ne trouvassent à redire. Pleins de bonnes intentions, mais plus familiers peut-être avec la prudence du serpent qu'avec la simplicité de la colombe, ils ne voyaient dans cette marche forcée vers le but qu'une extravagance, admirable, il est vrai, dans un sens, mais une extravagance. M. Legrand, selon eux, ne pouvait point aller jusqu'au bout ; il tentait l'impossible. C'était l'homme de l'évangile, qui ne calculait pas, dont on pouvait dire d'avance avec dérision : « C'est celui-là qui a commencé à bâtir et qui n'a pu achever : » *Quia hic homo coepit aedificare et non potuit consummare* ; mais le pis, c'est que tout serait bientôt vendu à vente forcée, au grand scandale des protestants et des catholiques.

On était tellement convaincu de tout cela, que l'on crut devoir faire à l'évêque de pressantes remontrances. L'évêque en fut frappé, tellement qu'il écrivit sans retard à l'imprudent curé de Malone pour lui dire : Arrêtez ; je vous défends d'aller plus loin. Vous ne réussirez point, c'est impossible, etc., etc.

L'épreuve était grande et imprévue. Jusque là toutes les difficultés étaient venues du côté des hommes, ou du diable, ce qui n'avait rien que de naturel et même d'encourageant ; mais cette fois, l'obstacle, invincible par lui-même, semblait partir d'en haut, puisque l'autorité, qui parlait, a puissance et grâce pour gouverner.

Pendant l'ardent missionnaire, le cœur gonflé, les yeux pleins de larmes, lisant et relisant la lettre fatale et en pesant avec attention chaque mot, ne pouvait s'empêcher de se répéter

à lui-même le raisonnement qui l'avait si bien soutenu jusque là : Dieu veut le salut des gens de Malone comme celui de tous les autres hommes ; il en veut donc les moyens ; or le premier de ces moyens, c'est une église où ils puissent entendre la parole et être compris ; donc Dieu veut cette église. Si Dieu la veut, elle se fera.

Puis, reprenant courage, il met la lettre dans sa poche, et part pour Albany.

Il va droit à la porte de l'évêque. En l'apercevant, l'évêque, qui vit bien de quoi il s'agissait, lui tendit la main en disant :

— Père Legrand, c'est impossible ; tout le monde me le dit.

— Et pourtant c'est possible, répondit le prêtre à demi-voix.

— Père Legrand, demandez-moi n'importe quelle paroisse. Choisissez dans tout mon diocèse le poste qui vous convient, et je vous le donne, mais ne songez pas à bâtir une église à Malone ; c'est impossible.

— Monseigneur, me promettez-vous bien réellement de me confier la paroisse que je vous demanderai ?

— Je vous le promets.

— Eh bien, reprend le missionnaire en se jetant à genoux, je vous demande Malone !

L'évêque ému le prit par le bras pour le relever, et lui serrant la main.

— Père Legrand ! Père Legrand !... Eh bien, allez à Malone.

Rien de plus pressé, le dimanche suivant, que d'annoncer à ses paroissiens l'heureuse nouvelle et d'inviter ceux qui chômaient à venir travailler à l'église dès le lendemain. On commençait bien un peu à s'occuper de l'église, à venir aux offices, etc., mais l'élan ne s'était pas encore communiqué à la masse inerte, et de plus, on n'avait pas de confiance ; on se défiait même. A des gens ainsi disposés, il fallait montrer une œuvre déjà prospère, presque achevée.

Il n'y eut donc pas foule le lendemain, lundi, sur le terrain de l'église, c'est-à-dire que vers les neuf heures du matin le curé, qui commençait, en attendant, à préparer les voies, vit arriver

deux vieillards, armés de leur pelle : c'était François Aubry (1) et Gonzalve-J. Paquin.

Honneur à ces deux braves, qui seuls entre mille, pauvres, et chargés d'années, répondirent à l'appel ; qui les premiers mirent la main à l'œuvre de Dieu. Que leurs noms soient gravés sur le marbre ; qu'ils passent de bouche en bouche, de génération en génération, jusqu'aux derniers Canadiens français qui habiteront Malone.

Avec l'aide de quelques enfants de 10 à 12 ans, que le curé, selon le récit de l'évangile, alla chercher dans les rues pour les inviter à travailler à la vigne, on eut bientôt raison des plantes, des pruniers et des pommiers en fleurs qui ornaient le futur siège de Notre-Dame ; car c'était un jardin.

Le 14 mai (1869) on commençait à jeter les fondations de l'église.

Pour que rien ne languît, le curé vendit son cheval et sa voiture, \$300.00 ; emprunta \$300.00 du Rév. Père Edm. de Pauw, \$300.00 d'Eusèbe Lalime, \$300.00 de Sam. Aubry ; alors il doubla, tripla le nombre des ouvriers et poussa l'ouvrage avec la plus grande vigueur.

C'en fut assez. La plupart des Canadiens, voyant enfin que l'impossible devenait réel, se rendirent. La main-d'œuvre devint abondante, les offrandes augmentèrent, et telle fut la rapidité du travail que le 13 juin, on put bénir la pierre angulaire (2), et que deux mois après, le 15 août suivant, on célébrait la première messe à Notre-Dame de Malone.

En trois mois, du 14 mai au 15 août (1869), l'œuvre chimérique de l'église de Malone se trouvait accomplie. Sans doute, il restait beaucoup à faire, il n'y avait pas encore de chassis, ni de portes, ni d'autre autel qu'une charpente en bois brut, mais il y avait des bancs déjà, que l'on vendit très bien le jour même, et la

(1) François Aubry demeure encore à Malone.

Il a servi dans la guerre de 1812. Agé de 84 ans, il est encore droit, frais, gai, toujours un peu original et catholique fervent. Vous le voyez, le dimanche, quelquefois la semaine, arriver à Notre-Dame, d'un pas aussi lesté et aussi ferme que celui du soldat de 1812.

(2) La bénédiction de la pierre angulaire fut faite par Mgr Wadhams, alors vicaire général du diocèse d'Albany. Ce fut une fête à Malone ce jour-là. La collecte rapporta \$256.00.

statue de Marie, due en grande partie à la piété des dames de la paroisse (1), semblait rayonner de joie au fond du sanctuaire. On était chez soi enfin, on le sentait, on en était heureux; tous les paroissiens se trouvaient là, le jour de l'Assomption, comme si chacun eût tenu à prendre solennellement possession de son nouveau domaine; la joie du cœur rayonnait sur tous les fronts, il y eut comme un frémissement, un transport d'enthousiasme, quand la voix du prêtre résonna tout à coup sous l'humble voûte. Mais ce fut bien autre chose, quand le curé, pleurant de bonheur, se tourna vers son peuple pour lui adresser la parole : l'auditoire tout entier fondit en larmes.

Nous ne pouvons raconter de point en point l'histoire de Notre-Dame de Malone depuis ce grand jour jusqu'à aujourd'hui; nous ne choisirons dans cette période de 11 ans que deux sujets principaux : la retraite de 1869 et la fondation de la société Saint-Jean-Baptiste. Mais pour donner une idée des généreuses dispositions des paroissiens de Notre-Dame, nous reproduisons le tableau financier du 15 août, où nous sommes, au 25 décembre de la même année (1869) : Bancs, \$1074.73 ;—Statue de l'Enfant Jésus, \$20.81 ;—Statue de saint Joseph, \$106.50 ;—Chandeliers, \$37.00 ;—Collecte des dimanches et des fêtes, \$310.00 ;—Collecte de la retraite, \$184.26 ; Souscription pour achever l'église, \$1108.98. Si l'on ajoute à cela \$169.38 donnés pour la statue de la sainte Vierge, et les \$244.85 déposés sur la pierre angulaire, on aura \$3,150.51 fournis dans les quatre mois qui suivirent l'ouverture de leur église par les Canadiens de Malone, ces Canadiens si farouches, disait-on, si *rough*, si misérables, et si pauvres, même à leurs propres yeux, qu'ils ne se sentaient pas capables, six mois auparavant, de louer une maison, à six dollars par mois, pour loger leur pasteur. L'année suivante, ils ont donné à Notre-Dame, par souscriptions ou autrement, \$4,378.19.

Il faut dire que l'exemple partait de haut, car le curé, qu'on avait vilipendé et traité de voleur, dans les mauvais jours qui précédèrent le 15 août, avait fourni les statues de saint Jean-Baptiste, de saint Joseph et du Sacré Cœur, quatre statues d'anges, les tableaux du chemin de la croix (\$150.00) ; et pendant ce temps-là l'ornementation du chœur, l'autel, la chaire, les réparations et l'ameublement du presbytère se faisaient à ses propres frais.

(1) Elles avaient fourni \$169.00, en petits versements de 10 cent^{ts}.

III

LA RETRAITE DE 1869.

Jusqu'ici, l'œuvre de l'église et celle des âmes avaient dû marcher de front, puisque l'une est nécessaire à l'autre ; mais comme on avait maintenant un lieu de réunion, un chez soi religieux, un autel, un confessionnal ouvert, une table sainte toujours dressée, l'œuvre des âmes devait prendre les devants, puisque c'est pour elle que l'autre existe. Aussi, dès le 15 août, le zélé pasteur dirigea-t-il tous ses efforts de ce côté, et pour donner à cette œuvre capitale une base plus solide et plus durable, résolut-il de préparer les voies pour une retraite générale, qui aurait lieu le plus tôt possible. En effet, dès le commencement de novembre (1869), le Père Resther et le Père Langcake, jésuites, arrivèrent à Notre-Dame, et le curé annonça l'ouverture des exercices : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.*

Le premier jour, l'église était presque remplie, et l'on augurait bien de l'avenir ; mais dès le deuxième jour, le nombre des assistants commença à diminuer, et il diminua tellement que le quatrième jour des exercices, il n'y avait presque plus personne autour de la chaire ou du confessionnal.

Les missionnaires s'étonnaient de ce phénomène spirituel, si contraire à ce qui arrive ordinairement dans les paroisses qui reçoivent pour la première fois la grâce privilégiée de la retraite. Le curé était au désespoir. Il priait, il gémissait devant Dieu, le suppliant d'avoir pitié de son peuple.

Le samedi soir, les missionnaires, profondément affligés, et perdant toute espérance, déclarèrent au curé qu'ils songeaient au départ ; que le terrain n'était pas prêt, qu'il fallait défricher encore en attendant patiemment qu'il plût à Dieu d'y laisser tomber la pluie abondante de ses grâces ; qu'ils reviendraient volontiers plus tard, mais qu'ils croyaient devoir, pour le moment, aller prêcher la parole du salut à des hommes mieux disposés à la recevoir.

Le curé pria, supplia les Pères, les larmes aux yeux, de rester encore, de ne pas secouer ainsi la poussière de leurs souliers sur sa malheureuse paroisse. Il leur représentait que l'esprit de Dieu, rapide comme l'éclair, peut tout créer, et renouveler à chaque

instant la face de la terre ; que ses chers paroissiens, après tout, avaient encore, comme tout le monde, la grâce de pouvoir prier, ce qui suffisait pour conserver l'espérance ; que lui-même espérait encore.

— Demain est dimanche, ajouta-t-il, peut-être que ce sera le jour du triomphe ; il faut donc attendre et faire un suprême effort.

On avait de bonnes raisons de part et d'autre. Du reste, il fallait bien remettre le départ au lundi ; mais le directeur de la retraite déclara qu'il ne prêcherait pas le lendemain.

— Dans une telle circontance, ajouta-t-il, c'est à vous, M. le curé, de frapper à la porte des cœurs et de faire entendre un solennel avertissement.

Le curé voulut, mais vainement, laisser la tâche aux missionnaires ; ils persistèrent dans leur résolution.

Le lendemain, à la grand' messe, après une nuit passée dans la réflexion et la prière, le curé, pâle, ému, la douleur dans l'âme, les larmes dans les yeux, monté en chaire. Il jette tout autour de son église, sur ce peuple rebelle à la grâce, un regard plein de commisération et de pitié ; puis, rappelant toute son énergie :

« J'ai eu dans ma vie, dit-il, plusieurs jours de bonheur, dont le délicieux souvenir a souvent dissipé bien des douleurs et des chagrins.

« Le premier de ces beaux jours est celui où, après avoir reçu, sur les genoux de ma mère, les premiers éléments de la vie chrétienne, après avoir été nourri par le ministre sacré du lait de la plus pure doctrine, il me fut donné de m'approcher de la table sainte, de faire ma première communion.

« Le deuxième beau jour de ma vie, surpassant encore le premier, est celui où, parvenu à l'âge mûr, après avoir reçu l'onction sainte et l'imposition des mains, il me fut donné de monter à l'autel pour la première fois. Quelle allégresse, quels transports éprouva mon âme lorsque, à ma voix, Jésus-Christ mon sauveur daigna descendre sur l'autel, entre mes mains ; lorsque je pus l'offrir comme un don à Dieu son père, en sacrifice d'adoration, d'action de grâces, de propitiation et d'impétration ! Quel bonheur, grand Dieu ! j'éprouvai lorsque, ayant déjà communie moi-même, je me tournai vers le peuple et que je vis, prosternés à la table sainte, attendant de moi le plus grand de tous les biens, mon père chéri, ma mère bien aimée, mes tendres frères et mes sœurs ! Je fus comme ravi jusqu'au ciel ; je me sentais heureux.

« Je crois pouvoir dire que je goûtai un peu plus tard un bonheur plus doux encore, car il est plus doux de pardonner, de rendre une âme heureuse, que de jouir seul. Ce fut le jour où un pécheur vint humblement se jeter à mes pieds, me faire le triste, le lamentable récit de ses égarements, et implorer de moi un pardon éternel et sans repentance. Je levai la main, je prononçai les paroles sacramentelles : Je t'absous de tes péchés. Des larmes de joie et de bonheur coulèrent abondamment de mes yeux quand je vis ce pauvre pécheur transformé en enfant de Dieu. De coupable il était devenu juste, d'esclave de satan il était devenu enfant du ciel.

« Je croyais, mes chers amis, pouvoir espérer un bonheur plus grand que tous les autres ; je l'attendais, je le voyais venir : le bonheur de transformer tous les Canadiens de Malone, tous les paroissiens de Notre-Dame, de les purifier, de faire de tous mes enfants enfin, — car le pasteur est un père, — autant d'enfants bénis du ciel. Convaincu de ma faiblesse, j'ai appelé à mon secours deux religieux, deux apôtres de la société de Jésus. Ils sont au milieu de vous depuis plusieurs jours, offrant sans cesse au Seigneur des prières ardentes, prêchant la parole, faisant appel au cœur adorable de Jésus... Mais la froideur et la résistance qu'ils rencontrent les déconcertent ; ils songent à se retirer pour aller consacrer leurs efforts à des paroisses plus dociles et mieux disposées.

« Grand Dieu ! vais-je trouver la plus grande affliction de ma vie là où j'espérais goûter le plus grand bonheur ? Le jour qui devait être pour moi le plus beau de tous les jours sera-t-il le jour de la plus amère douleur ?

« J'adore vos desseins éternels, ô mon Dieu, et me soumetts à cette épreuve, la plus rude de toutes.

« Mais, Seigneur, si vos malheureux enfants de Malone ne peuvent pas être attirés à vous par les tendresses de votre cœur adorable, peut-être le seront-ils par la pensée de ce qui les attend au dernier jour.

« Vous l'avez dit, Seigneur, ils vous verront un jour descendre du ciel, entouré de gloire et de majesté, sur une nuée éclatante, armé de la justice. Que deviendront-ils alors, et quel sera leur sort éternel (1) ?

« Sachez-le, sachez-le, Canadiens de Malone, auxquels j'ai donné mon cœur et ma vie, en ce grand jour, à cette heure suprême, vos consciences seront dévoilées, et vous aurez à répondre de tous les péchés commis, de toutes les grâces méprisées, en particulier de la grâce des grâces, la grâce de la retraite,

(1) Ici venait une peinture vive du jugement dernier, que nous sommes obligé d'omettre.

que je vous offre encore aujourd'hui, au nom de Dieu, pour la dernière fois peut-être,—car qui est sûr du lendemain ?

« Endurcirez-vous vos cœurs à jamais ?

« Mon Dieu, je ne suis que cendre et poussière ; cependant puisque le pasteur, comme vous nous l'avez dit, et prouvé dans la personne de votre divin Fils, donne sa vie pour ses brebis, prenez ma vie, elle est à vous ; mais sauvez, sauvez mon peuple ! »

A peine le curé avait-il commencé ce discours que l'auditoire s'était ému et attendri jusqu'aux larmes ; à la fin, c'était un frémississement de terreur et des sanglots.

Après la messe, en arrivant à la sacristie, le P. Resther alla droit au curé, lui serra la main, la pressa sur son cœur en lui disant : M. le curé, vous avez sauvé votre paroisse !

Au sortir de l'église, encore sous le coup de l'émotion, on disait publiquement, même parmi les plus négligents et les plus rebelles : Je la ferai, la retraite, je la ferai ; et moi aussi, et moi aussi !

On tint parole.

Les jours suivants, l'église était pleine à comble et le confessionnal assiégé.

Le lendemain, on annonça un entretien spécial pour trois heures P. M., destiné aux personnes qui avaient contracté mariage devant le ministre protestant. Soixante-dix personnes, hommes et femmes, quittèrent leurs travaux pour y assister et se réconcilier publiquement avec Dieu.

Terminons par un mot des missionnaires eux-mêmes, qui résume tout à lui seul :

— Nous n'avons jamais vu de retraite commencer si mal, ni finir si bien.

L'effet resta. Encore deux ans et demi après, quand l'évêque vint pour la première fois visiter Malone, 447 personnes, dont plus des trois quarts étaient adultes, reçurent le sacrement de confirmation.

IV

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE BIENFAISANCE.

Au mois d'octobre 1872, les Canadiens français de Malone fondèrent une société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance.

Remarquez, s'il vous plaît, le mot de *bienfaisance*; il en vaut la peine. Sans doute, les Canadiens de Malone, en établissant leur nouvelle société, visaient à l'union qui fait la force, à cette union étroite et constante qui doit exister entre les membres d'une même famille à l'étranger comme au pays, et plus encore peut-être à l'étranger qu'au pays; ils visaient bien aussi à l'intérêt, à l'honneur national, qui relève un peuple à ses propres yeux comme aux yeux des autres races; mais, au fond, ce qui dominait dans leur esprit, c'était une pensée de charité et de religion.

D'abord, une pensée de charité

— Il y aura, dit la constitution, un comité de Visite, qui se composera du président, du trésorier et des cinq directeurs. Ce comité devra visiter les membres malades, examinera s'ils ont droit aux secours, et fera rapport à la société. Il devra procurer aux malades toute l'assistance que leur position pourra exiger.— Tout membre malade et incapable de travailler par suite de maladie ou d'accident, recevra de la société trois piastres par semaine, tant que le comité de Visite le jugera incapable de vaquer à aucune occupation.— Au décès d'un membre, la société accordera vingt-cinq piastres à la famille du défunt pour frais d'enterrement.— Le président se chargera des funérailles de tout membre qui n'aura pas de parents capables de s'en occuper.— A la mort d'un confrère, les membres de la société donneront chacun une piastre à sa veuve ou à ses enfants. A la mort d'un membre non marié qui était le soutien de ses parents, ils feront le même don à ces derniers. »

Puis, une pensée de religion.

— « Les fonds appartenant à la société seront déposés dans la caisse de l'église Notre-Dame de Malone, moyennant les garanties légales. Lorsque la somme déposée sera assez importante, la société pourra exiger une hypothèque sur les biens de la congrégation; cette hypothèque sera garantie par la police d'assurance. Les fonds ne seront prêtés à aucun individu, membre ou non de la société, ni hasardés dans des spéculations, bals, banquets, séances littéraires, etc. »

Certes, quiconque aura lu ces dispositions conviendra facilement avec nous que la société Saint-Jean-Baptiste de Malone est un modèle de charité et de religion, en même temps qu'un chef-d'œuvre d'économie sociale. Quelle charité plus touchante que celle de visiter les malades, les assister, les nourrir, eux et leur famille, de veiller aux funérailles de ses frères, de les enterrer avec honneur, et de venir au secours de la veuve, des orphelins ou des parents laissés sans ressources? Quel acte de

relig
l'églie
que
le s
Les
voul
gati
pren
dépe
mèn
men
rité

R
de
ma
son

I
tien
l'éc
de
fov
qu
Tr
soi
co
sié
O
pa
qu
as
pi
so
pi
ét

A
n
c
n

religion plus utile et plus méritoire, surtout dans un pays où l'église ne peut compter que sur la générosité de ses enfants, que celui de prêter à Dieu, ou à son église—ce qui est tout un—le surplus du trésor que la charité fraternelle n'a pas réclamé ? Les membres de la société Saint-Jean-Baptiste de Malone ont voulu donner sans repentance. Quand ils ont rempli leurs obligations de justice envers leurs confrères malades ou défunts, ils prennent leur trésor et vont, comme des enfants dévoués, le déposer entre les mains de l'église, de Notre-Dame, de leur mère bien aimée, afin qu'elle en use à son gré, et dispose librement, au nom de la religion, des épargnes qu'à pu faire la charité la plus généreuse.

Rien d'étonnant, si Dieu a béni la société Saint-Jean-Baptiste de Malone, qui compte aujourd'hui trois cents membres, et qui, malgré la multiplicité de ses dons, a pu confier à l'église la jolie somme de \$2,800.00.

Dans ce cas-ci, comme dans tous les autres, l'inspiration chrétienne se trouve parfaitement d'accord avec les vrais principes de l'économie sociale, c'est-à-dire que la charité et la religion, loin de nuire aux intérêts matériels, généraux ou particuliers, les favorise au contraire tous les deux. Voilà un homme, en effet, qui devient membre de la société ; qu'aura-t-il à déboursier ? Trois piastres d'entrée, 25 cents de cotisation régulière par mois, soit trois piastres par année ; puis, une piastre au décès d'un des confrères. Au fond, c'est très peu de chose, surtout si l'on considère la modicité des versements et l'intervalle qui les sépare. On s'accoutume vite à ces petites économies, que l'on ne ferait pas si elles n'étaient devenues obligatoires. Et s'il tombe malade, qu'aura-t-il en retour ? Trois piastres par semaine, c'est-à-dire assez pour vivre, lui et sa famille ; de plus, s'il meurt, vingt-cinq piastres pour ses funérailles, et trois cents piastres,—car la société compte trois cents membres qui donnent chacun une piastre,—pour sa femme et ses enfants, ou les parents dont il était le soutien.

Vraiment, il est difficile de spéculer plus avantageusement. Admettons que les circonstances ne permettent pas à tous les membres d'avoir une égale part aux distributions,—et c'est en cela que la société mérite le nom de *bienfaisante* ;—cependant ne suffit-il pas que le secours vienne quand on en a besoin ?

Mais ce qui montre mieux encore l'intelligence de la société

Saint-Jean-Baptiste de Malone, et ce qui la distingue le mieux de toutes les autres du même nom qui existent au Canada ou aux Etats-Unis, c'est l'heureuse pensée qu'elle a eue de mettre le surplus de ses épargnes entre les mains et à l'usage de l'église. Qu'arrive-t-il, en effet ? C'est que tout en assurant le sort de ses membres contre les épreuves de l'avenir, elle pourvoit, presque sans s'en apercevoir, à l'entretien de cette église, à l'honneur du culte sacré, de telle sorte qu'il n'est jamais nécessaire, à Notre-Dame, de recourir, pour cet objet, aux souscriptions ordinaires ou extraordinaires, qui sans cela seraient inévitables.

Les membres de la société Saint-Jean-Baptiste de Malone ont donc, sans avoir rien à perdre, tout à gagner, et devant Dieu, et devant l'église, et devant la paroisse tout entière, qui profite de son industrieuse générosité.

Honneur à la société Saint-Jean-Baptiste de Malone !

Il n'est que juste de donner ici les noms des fondateurs et des premiers officiers de cette société.

Les voici :

Membres fondateurs.—

M. l'abbé J. B. Legrand.

MM. J. B. Asselin,

Julien Achins,

Thomas Aubry,

David Aubry,

Samuel Aubry,

Joseph Beauvais,

Augustin Bruyère,

Edouard Cherrier,

Adolphe Condon,

Euchère Chauvin,

Joseph Crête,

Joseph Dumas, jr,

Alexandre Dumas,

Joseph J. Dumas,

Louis Desnoyers,

Charles Desnoyers, Sen.,

Charles Desnoyers, jr,

Joseph Desnoyers,

Frédéric Fillion.

Dosithée Hogue,

MM. Moïse Jubault,

Joachim Laberge,

Moïse Longtin,

Joseph Leboeuf,

Jacques Lebrun,

Eusèbe Lalime,

Louis Langlois.

Joseph Langlois,

Joseph Lamitié,

Louis Lamitié,

J. B. Mallet,

Joseph Ménard,

Théophile Paquin,

Narcisse Poisson,

Jacques Peyrat,

Eugène Surprenant,

Edouard Saint-Denis,

Narcisse Truchon,

Augénard Viau.

Premiers officiers :—

MM. EDOUARD CHERRIER (1), président,
MOISE VIAU, vice-président,
JOSEPH MÉNARD, secrétaire archiviste,
THOMAS DESPAROIS, secrétaire correspondant,
THOMAS AUBRY, trésorier,
JOACHIM LABERGE, commissaire ordonnateur,
EDOUARD RIOPELLE, }
JOSEPH DUMAS, jr, } directeurs.
ADOLPHE CONDON, }
JOSEPH BEAUVAIS, }
OLIVIER LAPLANTE, }

Maintenant, une comparaison.

Quelle différence entre la société Saint-Jean-Baptiste de Malone et les sociétés du même nom qui existent au Canada !

La société Saint-Jean-Baptiste de Malone est une société nationale, sans doute, essentiellement canadienne, qui célèbre aussi dignement, avec autant d'enthousiasme, sur le sol étranger, qu'aucune de ses sœurs de là bas, la fête sacrée de la patrie ; mais son patriotisme ne se borne pas à un déploiement d'insignes, de bannières ou de drapeaux ; à de vains discours, à des mots qui volent. Oh ! non. Elle entend mieux l'amour de la patrie. Avant de se livrer à la joie ou d'arborer solennellement son drapeau, elle agit. Elle va secourir les malades, ensevelir et enterrer les morts, donner du pain à la veuve, aux orphelins et aux vieillards ; elle entretient et orne le sanctuaire. Voilà le vrai patriotisme, le véritable amour de la patrie ; il y a un but, là, un but noble, élevé, chrétien, quelque chose de tangible et de pratique. Oh ! il est bien permis à une association qui a si vaillamment supporté toute l'année le poids du jour et de la chaleur et payé l'impôt de la charité, de consacrer un jour au repos, à la joie, aux souvenirs du passé, aux espérances de l'avenir, et de célébrer la patrie absente. On peut sans rougir parler de patriotisme quand on en a donné de telles preuves.

En est-il ainsi au Canada ? Non. Ici les sociétés Saint-Jean-Baptiste n'ont qu'un but : se montrer, ou s'affirmer, comme on dit souvent ; qu'un seul instinct, parader. Oh ! dame ! pour cela, elles n'ont guère d'égaies ; mais c'est tout : là se borne

(1) M. E. Cherrier a presque constamment rempli cette charge importante depuis que la société existe. Il est un des hommes les plus remarquables de Malone, et le digne neveu de notre vénérable concitoyen, M. C. S. Cherrier.

toute leur ambition. Dormant d'une année à l'autre leur paisible sommeil, à demi interrompu quelquefois par la nécessité de faire parvenir quelques mots de condoléance à la famille d'un de leurs membres défunt, elle se réveille au mois de juin, se secouent un peu, s'agitent en tous sens, s'organisent, préparent des équipages, des chars allégoriques ou autres, prennent drapeaux et bannières, et... paradent. Quelques discours pour se vanter soi-même et se dire le premier peuple du monde ou peu s'en faut; un sermon qui se résume presque toujours à louer les ancêtres tout comme si leurs enfants n'avaient rien à apprendre ou à corriger chez eux, et voilà tout. Rien de pratique, pas une bonne œuvre à montrer dans le passé, pas une seule à entreprendre dans l'avenir : de la théorie, des mots, du vent. En est-on plus riche pour n'avoir absolument rien à faire ? Oh ! que non : laissez venir le mois de juin, et vous recevrez la visite de deux messagers qui frapperont à votre porte et vous demanderont une obole, au nom de ce patriotisme tout spéculatif, pour aider telle ou telle section de la société Saint-Jean-Baptiste à se procurer un drapeau.

On nous dira que les sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada n'ont pas à s'occuper d'œuvres de bienfaisance, parce qu'il y a d'autres associations qui s'en chargent. Fort bien ; mais peut-on soutenir que ces associations suffisent à tout, et qu'il n'y a plus rien à faire à côté d'elles ? Certes, non. N'y eût-il que l'instruction populaire, l'œuvre des bibliothèques, celle de la colonisation, etc., que les sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada trouveraient encore devant elles un vaste champ ouvert à leur intelligence et à leur zèle.

Les sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada font leurs élections, de temps en temps, cela va sans dire : elles ont cette énergie ; mais savez-vous à quel point de vue ? Sans doute à un point de vue large et national ? Point du tout, mais au point de vue étroit, mesquin, passionné de la politique de parti. La politique a pénétré là ; et loin de réunir les Canadiens, la société Saint-Jean-Baptiste, envenime souvent au sein de la patrie, sous le voile hypocrite d'un patriotisme à toute épreuve, les divisions et les luttes qui tuent les Canadiens français.

Mais il ne faut pas croire que la société Saint-Jean-Baptiste de Malone ne sache pas unir au plaisir de faire le bien, celui de célébrer dignement sa fête patronale.

Pour ne mentionner qu'une seule circonstance, en 1878, elle organisa à Malone une grande procession, qui défila par les principales rues de la ville : deux cent cinquante à trois cents hommes, marchaient solennellement, lannière de Saint-Jean-Baptiste en tête, avec costume, insignes, drapeau canadien et drapeau américain, chars allégoriques, etc., etc. M. Legrand, président honoraire et chapelain de la société, accompagné de l'abbé Rossiter, curé de Saint-Joseph, en voiture de gala, fermait la marche. Les bouquets pleuvaient sur leur passage, et tous les citoyens de Malone, de quelque nationalité qu'ils fussent, catholiques ou protestants, se pressaient le long des rues pour voir et saluer les représentants de la race canadienne.

Rendus à Notre-Dame, les membres de la société prirent place dans la grande nef, entourés d'une foule nombreuse, pour assister à la messe solennelle, qui fut chantée par l'abbé Rossiter.

M. Legrand fit une courte mais éloquente allocution, qui s'adressait spécialement à sa chère société.

Il prit pour texte ces paroles bien connues : *Pulchra es, amica mea* (1), et s'exprima à peu près comme suit :

« L'Eglise catholique, inspirée par l'Esprit-Saint, applique ces paroles à la bienheureuse vierge Marié. Elle nous représente ainsi Dieu lui-même considérant ce chef-d'œuvre de ses mains, ravi de sa beauté, et s'écriant : Vous êtes toute belle, ô ma bien aimée, et il n'y a pas de tache en vous !

« Ne puis-je pas aujourd'hui, en contemplant cette magnifique société Saint-Jean-Baptiste, l'honneur et la gloire de Malone, employer le même langage, et lui dire, dans le ravissement de mon admiration et de mon amour, à cette société si charitable, si religieuse, et si nationale : Que tu es belle, ô société Saint-Jean-Baptiste de Malone !

« La petite ville que nous habitons se distingue par un site charmant, des voies larges, de beaux arbres, de magnifiques résidences, des édifices splendides, des associations fortes ; mais parcourez-la tout entière, considérez-la sous toutes ses faces, et quand vous aurez tout bien examiné, dites-moi s'il y a rien d'aussi vraiment beau que notre société Saint-Jean-Baptiste.

« Que tu es belle, ô société Saint-Jean-Baptiste de Malone, lors-

(1) On comprend, sans qu'il soit besoin de le remarquer, qu'il ne s'agit pas ici d'appliquer réellement ce texte à la société Saint-Jean-Baptiste, à quelque point de vue que ce soit, littéral, allégorique, anagogique, ou tropologique : le prédicateur ne fait autre chose qu'emprunter à l'écriture une expression, une forme de langage, une figure.

que, en ce jour de fête nationale, tes ouvriers laissent leurs boutiques, tes artisans leurs ateliers, tes cultivateurs leur charrue, pour se réunir tous ensemble, revêtir les insignes qui les distinguent, arborer et promener fièrement, à l'admiration et aux applaudissements de l'étranger, leur drapeau à la fois national et religieux !

« Oh ! que tu es belle, société Saint-Jean-Baptiste de Malone !

« Que tu es belle encore, lorsqu'on voit tes membres, qui ne connaissent guère, en général, le superflu, apporter fidèlement chaque mois leur généreuse obole, pour subvenir aux besoins de ceux qui ne peuvent gagner, ni pour eux-mêmes ni pour ceux qui leur sont chers, le pain de chaque jour nécessaire à la vie ! Tu n'es pas seulement belle, ô société Saint-Jean-Baptiste ; tu es forte comme une ville entourée de murailles : *Frater qui vivatur a fratre quasi civitas munita.*

« Tu es belle encore, lorsque, à la mort d'un de tes enfants, non contente de pourvoir avec la générosité d'une mère à tous les frais de l'ensevelissement et de l'inhumation, tu vas, tout en deuil, chercher ses déponilles mortelles, pour l'accompagner à l'église et jusqu'à sa dernière demeure, en répandant sur sa tombe tes larmes et tes prières.

« Que tu es belle encore, lorsque, non contente des secours procurés au malade et à sa famille, et de la pompe religieuse dont tu as entouré sa tombe, tu vas, après lui avoir dit l'adieu suprême, frapper à la porte de sa maison désolée, pour déposer comme chose due, et sans humilier personne, entre les mains de la veuve et des orphelins ou d'un père et d'une mère brisés de douleur, cette offrande, que j'appellerai royale, et qu'on ne trouverait pas facilement dans les sphères où règne l'opulence.

« Oui, tu es belle, ô société Saint-Jean-Baptiste de Malone !

« Sans doute, tu n'es pas, comme société, le seul ornement de notre ville. J'admire aussi, chez nos concitoyens, soit américains soit irlandais, des associations vraiment charitables ou philanthropiques ; mais je le dis avec orgueil, sans crainte d'être contredit : Tu es belle entre toutes tes sœurs, ô société Saint-Jean-Baptiste de Malone. Tu es belle, splendide, ravissante, lorsque tu viens spontanément, avec une piété toute filiale, déposer sur les genoux de ta mère, dans son cœur, tous tes intérêts, tout ton trésor. Alors, du haut du ciel, où elle règne, Notre-Dame abaisse sur toi un regard d'amour et de reconnaissance, dont le reflet illumine ton front d'honneur et de gloire.

« Oh ! que tu es belle, société Saint-Jean-Baptiste de Malone !

« Poursuis donc ta noble carrière, ô société bénie de Dieu. Va, va consoler les malades, nourrir ceux qui ont faim, ensevelir les morts, prier sur leur tombe, secourir la veuve, les orphelins et les vieillards, enrichir et orner le sanctuaire où Dieu réside. Le

champ est vaste, car les douleurs ont une large part dans la vie de l'homme ; mais si Dieu ne t'a pas donné la fortune qui enivre souvent et endurecit, il a fait plus en ta faveur : il a mis des nerfs dans ton bras, un sang noble dans tes veines, un cœur généreux dans ta large poitrine. En voilà bien assez pour protéger le faible contre les atteintes de la misère, et pour la recevoir de pied ferme quand elle tentera d'envahir ton seuil et de s'asseoir à ton foyer.

« Longue vie, prospérité toujours croissante, grâces et bénédictions d'en haut, au nom de la charité et de la religion, à la société Saint-Jean-Baptiste de Malone ! »

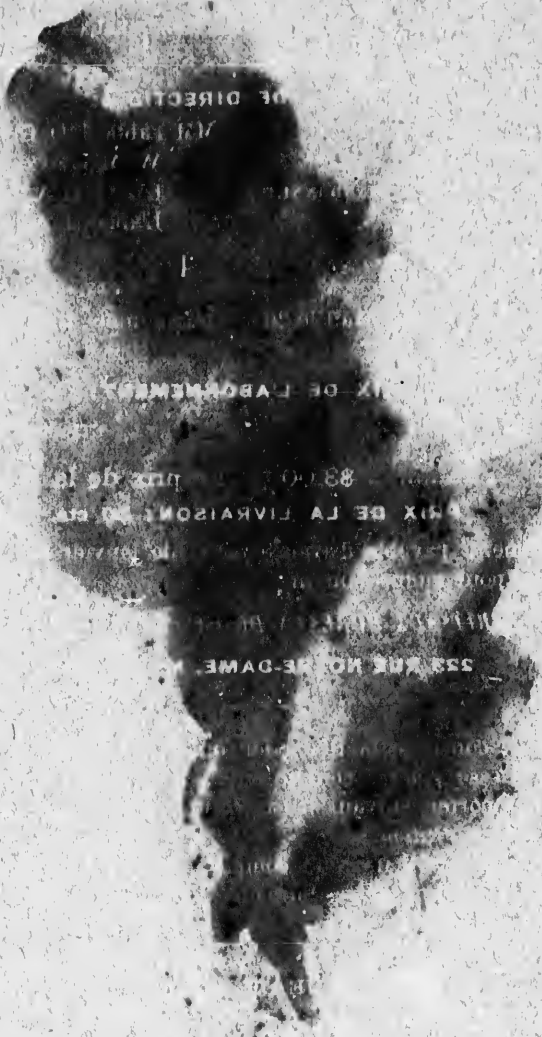
C'est aussi notre souhait, que nous étendons volontiers à toute la paroisse de Notre-Dame ; depuis le plus humble fidèle jusqu'au pasteur qui l'a créée au prix de tant d'efforts, de dévouement et de sacrifices.

Terminons.

Ceux qui, comme nous, connaissent le pasteur et les fidèles de Notre-Dame de Malone trouveront que nous ne leur avons pas rendu justice. C'est vrai ; mais il ne s'agit pas ici d'une justice rigoureuse ; et nous avons préféré nous tenir toujours en deçà des limites où commence l'exagération. Du reste, obligé de prendre des notes et de les rédiger au milieu des mille distractions du voyage, nous comptons sur l'indulgence de tous ceux qui liront ces pages. Telles qu'elles sont, nous les offrons au pasteur et aux fidèles de Notre-Dame de Malone, comme un pâle souvenir du passé, un encouragement pour l'avenir, ainsi que le gage de notre sincère amitié et de notre haute considération.

L'abbé T. A. CHANBONNET.





DE DIRECTIO

717

1

IX DE LABOUR

88.00

IX DE LA LIVRAISON

322 RUE NOUVEAU

REVUE DE MONTREAL

THÉOLOGIE, PHILOSOPHIE, DROIT, ÉCONOMIQUE, POLITIQUE, SCIENCES,
LETTRES, HISTOIRE, KRÉOLISME, etc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. R. BELLEMAN
N. BOURASSA
L'abbé T. A.
C. S. CHERRIER
GUST. DROUIN

1895

FABRE & GRAWEL

La *Revue de Montréal* paraît une fois par mois, en saison de 80
pages.

Un an, 3 \$ en sus.

L'abonnement commence en Janvier ; on ne
s'abonne pas en arrière.

ON TROUVE LA *REVUE DE MONTREAL* :

MONTREAL.

Tout ce qui concerne l'administration de la *Revue*
doit être adressé à **FABRE & GRAWEL, 211, rue DE MONTREAL,**
Montreal ou par la poste à l'adresse suivante : *Pour la Rédaction,*
ou *pour l'Administration*.

La *Revue de Montréal* est en dépôt chez les libraires des ouvrages dont il a été
déposé deux exemplaires.

LA REVUE DE MONTREAL

ÉDITEUR

Chez FABRE & GRAWEL, 211, rue Notre-Dame.

Chez JOHN FISHER & CIE., 129, rue Saint-François-Xavier.

PRIX DU NUMÉRO : 30 cts.

